

Hélène BARGE

**SAINT-VÉРАН,**

**la montagne,**

**le CUIVRE,**

**et l'homme**

**II. L'exploitation moderne (1843-2001)**

**ACTILIA MULTIMEDIA**

---

# Préface

---

Il existe des situations de la vie professionnelle qui la marque et qui procure de bons souvenirs et la satisfaction des missions d'Etat bien accomplies. L'ouvrage d'Hélène BARGE en est une illustration pour les raisons suivantes.

A la suite de l'effondrement des anciennes mines de fer de Lorraine et des dégâts sur les biens qu'ils ont occasionnés à la fin des années 90, l'Etat a mis en place un certain nombre de dispositions légales et administratives associées à des moyens. Cet ensemble était notamment destiné à connaître et, si nécessaire, à faire disparaître les dangers et les risques provoqués par les travaux miniers de surface et souterrains ainsi que ceux liés aux installations des anciennes mines abandonnées.

Cette mission du ministère de l'industrie fut confiée aux préfets assistés des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Cette mission ne représentait qu'un volet supplémentaire des attributions habituelles de ces services de l'Etat en matière de police administrative et de sécurité publique qui visaient les activités industrielles : installations classées, mines et carrières, ouvrages hydroélectriques, installations nucléaires (avant la création de l'ASN), canalisations et ouvrages de transport d'énergie, etc. La réalisation de ces diagnostics et de ces travaux était à la charge des titulaires ou anciens titulaires des titres miniers, lorsqu'ils existaient, et de l'Etat dans le cas où ils avaient disparu, ce qui leur valait dans ce cas l'appellation de mise en sécurité de mines dites *orphelines*.

Mais la réalité des anciens sites miniers et de leurs situations exactes se révélèrent vite plus complexes sur de multiples aspects autres que la simple notion sécuritaire. Dans de nombreux sites, différents intérêts furent mis en évidence, intérêts qui bénéficiaient comme souvent en France d'une légitimité et qui s'appuyaient sur une réglementation spécifique et très souvent contradictoire ou incompatible avec la défense d'un autre ou d'autres intérêts tout aussi légitimes avec les mêmes moyens.

La mise en sécurité des anciens travaux miniers par les moyens traditionnels (obturation des entrées et des puits, destruction des vestiges de surface, purges et travaux de stabilisation, etc.) se heurta donc, très rapidement aux défenseurs des habitats et des espèces cavernicoles qui les occupaient, aux travaux archéologiques qui les avaient investis, à l'usage de ressources en eau des mines reconverties, etc..., intérêts et droits d'usage légitimés par des réglementations propres qui s'étaient substitués aux vides, au sens propre et figuré, laissés par les anciens exploitants. Les représentants de ces intérêts étaient des associations et des collectivités territoriales soutenues par les services d'Etat tels que la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) ou la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Ces conflits d'intérêts et d'objectifs aboutissaient naturellement à solliciter très souvent les arbitrages des préfets pour privilégier la mise en sécurité des sites ce qui ne me semblait pas la meilleure façon de traiter de manière convenable les situations et les sujets en cause.

C'est dans ces circonstances qu'en qualité de responsable de la DRIRE, chargé des affaires relatives au sous-sol, j'ai fait la connaissance d'Hélène BARGE et de son conservateur régional de l'époque, Jean-Paul JACOB, pour traiter du sujet de la mise en sécurité et de la préservation du patrimoine archéologique minier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ceci fut possible grâce à l'expérience, une forme de sagesse et une écoute respectueuse et respectueuse de nos enjeux, une volonté de réussir et par le fait que nous attestions tous d'un passé et d'expériences au service de l'intérêt général bien compris.

Ce travail en commun, dont il n'est pas utile de retracer les méandres, a connu des prolongements nationaux et a permis plusieurs résultats, notamment pour la mine *orpheline* des Clausis, tels que :

- évaluer et faire connaître de manière précise les dangers des travaux souterrains et ceux des vestiges de surface pour distinguer les possibilités de fouilles, de non fouille et de conservation à choisir en fonction de la dangerosité immédiate ou à moyen terme des sites, ainsi qu'isoler des zones sans danger,
- envisager un changement de destination du site minier en site archéologique pour les parties à conserver,
- promouvoir ou trouver un titulaire pérenne de la nouvelle destination : le Parc du Queyras pour la mine des Clausis par exemple,
- et trouver, mettre en place les financements et réaliser les travaux des actions envisagées en respectant les coûts attendus par nos ministères respectifs.

Pour la mine des Clausis, ceci a été réalisé entre 1999 et 2001 avec Hélène BARGE et nos collaborateurs respectifs. Le Parc du Queyras prolongera sûrement le travail d'Hélène BARGE pour la gestion du site archéologique ; le matériel technique des installations est en sûreté et à la disposition des technologues miniers du XX<sup>e</sup> siècle..., et le site est en sécurité.

Enfin, il est hautement satisfaisant, en ce qui me concerne, que le travail accompli puisse se prolonger par cette publication d'Hélène BARGE sur l'histoire de l'exploitation des Clausis qui représente une somme de données historiques remarquables et très complètes sur la mine, sur ses mineurs, sur leurs relations avec des contextes politiques, industriels au sens technique et financier, géologique et surtout climatique, particulièrement ingrats et difficiles.

On mesurera à travers cette publication les efforts, la compétence et la pugnacité des acteurs de cette exploitation et de cette époque aujourd'hui définitivement closes. Et l'on pourra se demander si l'on peut envisager aujourd'hui, moins d'une centaine d'années après, les mêmes énergies, les mêmes compétences et les mêmes volontés pour extraire le minerai nécessaire à la fabrication de seulement 4 000 tonnes de cuivre en l'espace d'environ 80 ans.

Le recyclage des métaux paraît aujourd'hui un moyen plus approprié pour satisfaire un tel besoin que la débauche d'efforts, d'énergie et de volonté que nous relate Hélène BARGE, mais il ne présentera pas, à mon avis, les mêmes richesses humaines et archéologiques que son travail met en évidence.

Mais je sais, à travers notre collaboration et ce document, qu'Hélène BARGE est animée de la même pugnacité et des mêmes énergies pour conserver la mémoire de cette mine et de ses mineurs que celles qui ont animé ses acteurs de 1843 à 1970. Pour elle, comme pour eux, il s'agit de ce qui pourrait s'apparenter à consacrer son existence à une cause.

René BEAUDOIN  
Ingénieur des mines,  
Ingénieur divisionnaire honoraire  
en charge des activités *Mines et Sous-Sol*  
de la DRIRE de PACA de 1995 à 2008

---

# Avant-Propos

---

Aux anciens mineurs de Saint-Véran

*... C'est ici dans ce coin retiré des Alpes que des hommes peinent. Ce sont ceux, qui depuis quelques mois, ont eu l'audace, le courage et la foi de coopérer à la réouverture de la mine de cuivre de Saint-Véran – la plus riche du monde en minerai pur. Ils sont là, dans des bâtiments qui souffrent de leur implantation en altitude à 2430 m ; ils sont là seulement une douzaine qui ont accepté de faire "la rude campagne d'hiver" alors qu'ils ont connu un été toujours frais ; ils sont là, douze gars avec un moral à toute épreuve. Ils vont passer l'hiver à la mine, alors qu'ils ont été habitués à vivre dans la plaine. Pas de téléphone, route bouchée dès les premières chutes de neige, ravitaillement difficile dans une nature inclémente, éclairage au carbure (le plus proche pays est à 6 km). Une besogne déprimante, sans le secours apaisant de la joie des dimanches, des villes !.... Et l'homme de Saint-Véran, ce gardien des cimes, sentant couler en ses veines le valeureux sang de ses ancêtres, prendra hardiment le pic. Comme le prirent ses ancêtres, vivant de ce cuivre, petit cousin de l'or. Car bon sang ne saurait mentir (H. Barnéoud, Le Dauphiné Libéré du 4 décembre 1954).*

Dans un premier ouvrage édité en 2003, je relatais le plus lointain passé de la mine de Saint-Véran, l'histoire de la découverte et de l'exploitation du filon de cuivre au temps de la Préhistoire, à la lumière des fouilles archéologiques qui me furent confiées. Puis peu à peu, par le biais de l'universalité des techniques minières et métallurgiques, en raison de la force dégagée par la mine elle-même et par tous les souvenirs historiques qui s'y rattachaient, je me suis passionnée pour l'histoire récente de cette exploitation hors normes. Ce fut une aventure enrichissante tant sur le plan scientifique, que sur le plan humain et même sportif. Cela me permit aussi à cette occasion de rompre le cloisonnement intellectuel souvent de mise dans le domaine de la recherche scientifique et de remettre à l'ordre du jour ma formation d'historienne.

Ce second volume narre les événements qui ont eu lieu au cours de la dernière période d'exploitation qui va de la reprise de 1843 jusqu'à l'arrêt définitif des travaux en 1970, et de la renonciation du titre minier à la mise en sécurité de la mine en 2001.

Bien qu'activement exploité à l'Age du bronze, le gîte des Clausis semble être resté dans l'oubli près de 2000 ans avant d'être *redécouvert* à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fit alors l'objet d'intenses recherches, conduites dans un premier temps par les habitants de Saint-Véran puis par plusieurs sociétés minières jusqu'au début des années 60. Comme dans la plupart des exploitations du début du XX<sup>e</sup> siècle, les conditions de travail étaient rudes, mais plus encore à Saint-Véran où les ouvrages se situent en zone de haute montagne, entre 2200 m et 2500 m d'altitude. Malgré bien des aléas et des difficultés d'ordre techniques et humaines, la production fut relativement importante, surtout pendant les années de guerre entre 1939 et 1945.

Jusqu'ici, la mine moderne n'avait fait l'objet que d'une étude préliminaire réalisée par B. Ancel, dans le cadre d'un programme *Interreg* transfrontalier conduit au cours des années 1990. Pour cet ouvrage, j'ai donc entrepris l'étude exhaustive des textes disponibles (services de la DRIRE, archives, bibliothèques). C'est à l'occasion de ces recherches bibliographiques que je fus amenée à découvrir un fond encore inédit relatif

aux archives de l'entreprise Morel, à Domène, qui fournissait la mine de Saint-Véran en machines et mobiliers divers. Ces documents écrits et illustrés ont apporté des renseignements de premier ordre sur l'histoire de la laverie pour la période comprise entre 1926 et 1942.

Cette riche documentation a été complétée par un travail de terrain, le site minier ayant conservé sur place le mobilier de la dernière période d'exploitation, fait assez exceptionnel étant donné que la plupart des installations minières françaises pour le cuivre étaient déjà entièrement démantelées en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, des renseignements inédits sur l'histoire de la mine m'ont été confiés lors d'une enquête orale réalisée auprès des anciens mineurs résidant pour la plupart à Saint-Véran ou dans des lieux plus éloignés que je découvris lors de mes recherches. Leurs souvenirs ont enrichi nos connaissances sur les techniques d'exploitation et de traitement du minerai de cuivre du début du XX<sup>e</sup> siècle.

J'ai pu apprécier leur chaleureux accueil et l'évocation passionnée de leur jeunesse passée à la mine. Ce livre leur doit beaucoup, et, bien qu'aujourd'hui plusieurs d'entre eux aient disparu, leur témoignage reste, fort et vivant, dans la mémoire de ceux qui l'ont recueilli.

Hélène BARGE  
Conservateur du patrimoine à la DRAC PACA  
(Service Régional de l'Archéologie de 1983 à 2004)  
Chargée de mission nationale sur les mines de 1997 à 2004

# Table des matières

Préface .....	3
Avant-Propos .....	5
Remerciements .....	7
<b>Le cuivre de Saint-Véran ... du fond de l'océan aux cimes étoilées .....</b>	<b>9</b>
<b>Du cuivre et des hommes à 2500 m d'altitude, un destin partagé .....</b>	<b>13</b>
Un gîte connu et exploité il y a 4000 ans .....	13
Après plusieurs siècles d'oubli, un regain d'intérêt en 1843 .....	17
Une mise en route difficile (1900-1913).....	20
Un temps d'arrêt lors de la première guerre mondiale (1914-1919).....	34
La première grande période d'exploitation (1920-1931), vers une meilleure rentabilité.....	35
Un long répit s'instaure de 1932 à 1937 .....	56
Les années de guerre (1938-1945), les débuts de la Société Industrielle et Minière .....	56
L'après-guerre (1946-1953), des années difficiles pour l'avenir de la mine.....	91
A la recherche d'un nouveau filon (1953-1960).....	93
Le déclin de l'exploitation (1961-1970).....	112
Après un passé glorieux, ... un avenir incertain (1993-2011).....	115
Les travaux miniers, du travers-banc 5 au travers-banc 3 .....	121
Les installations de surface avant la mise en sécurité.....	133
La mise en sécurité du site minier en 2001 .....	145
<b>Documents sur l'histoire économique et sociale .....</b>	<b>151</b>
La production.....	151
Les usines métallurgiques .....	153
Les effectifs à Saint-Véran de 1902 à 1956 .....	155
Les fournisseurs .....	157
<b>D'anciens mineurs témoignent ... .....</b>	<b>161</b>
<b>Techniques minières et métallurgiques au début du XX<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>163</b>
Les explosifs .....	163
Les marteaux perforateurs.....	164
Les compresseurs et les moteurs .....	165
Les treuils .....	167
Les courroies .....	168
Les appareils de concassage et de broyage .....	171
Les appareils tamiseurs et classeurs.....	177
Les appareils auxiliaires.....	187
La flottation .....	188
Les procédés métallurgiques .....	189
<b>Repères chronologiques sur la mine de Saint-Véran.....</b>	<b>193</b>
Les grandes périodes d'exploitation et les sociétés minières à Saint-Véran.....	193
Les travaux souterrains à Saint-Véran .....	195
Les installations de surface à Saint-Véran .....	196
Glossaire .....	197
Orientation bibliographique .....	201
Table des matières.....	205